

# MICTIONS SAUVAGES

## CONCEPT ET OBJECTIFS

Dans la plupart des villes de Belgique et de Wallonie, **faire ses besoins sur la voie publique** constitue une **incivilité passible d'une amende** administrative. Cette pratique, qui concerne prioritairement la gent masculine, est surtout observée dans certains lieux ou quartiers qui rassemblent des établissements festifs ou qui offrent des recoins propices aux mictions sauvages.

À noter qu'en l'absence de toilettes publiques dignes de ce nom, une **problématique** afférente aux **déjections humaines** peut également survenir tant pour les gens de passage que pour les personnes sans domicile fixe qui sont acculées à faire leurs besoins naturels in situ.

Autre contexte : même constat. Dans les communes où le transport routier est important, des espaces et aires de stationnement plus ou moins autorisés peuvent également devenir le théâtre de telles pratiques.



## MODALITÉS PRATIQUES

Généralement, la solution la plus fréquemment adoptée par les communes, consiste à **augmenter le nombre de toilettes publiques** et à rendre leur **accès gratuit**, le cas échéant. Ces sanisettes peuvent également fonctionner de manière automatique en prévoyant un nettoyage complet après chaque passage : non seulement la cuvette est brossée, nettoyée et désinfectée mais le sol est aussi lavé. Évidemment, cette solution technologique a un coût élevé (de l'ordre de 125.000 euros par installation) mais elle est particulièrement efficace.

Le sujet des mictions sauvages est relativement peu abordé dans les communes. Voici un petit tour d'horizon d'autres dispositifs expérimentés, voire pérennisés, dans différentes villes d'Europe :

- À Berlin, un **partenariat 'Ville-Café'** a été mis en place : les établissements partenaires apposent un autocollant 'toilettes gratuites' sur leur devanture et, en contrepartie la Ville verse une contribution de fonctionnement aux cafetiers ;
- À Hambourg, la ville lutte contre les incivilités en appliquant un **produit hydrofuge** sur les murs qui renvoie l'urine sur les chaussures des indécents. D'autres villes françaises comme Bordeaux ont expérimenté ce dispositif mais ont dû y renoncer en raison de son coût : près de 58 euros par m<sup>2</sup> ;
- Dans le registre de l'arroseur/arrosé, la Mairie de Toulouse a installé des **dispositifs anti-urine** à certains endroits stratégiques du centre-ville. Des plaques de tôle sont placées de façon ponctuelle à certains endroits problématiques avec un effet repoussoir, mais avec le risque de déplacer le problème ailleurs ;
- À Nantes et à Paris, un **dispositif d'uritrottoirs** a été mis en place. Il est constitué d'un bac-réservoir contenant de la paille, surmonté d'un bac à fleurs. Autrement dit, l'urine est revalorisée en alimentant directement des jardinières intégrées dans ces urinoirs.

À l'heure des Smart cities, il peut être intéressant de promouvoir une application qui affiche la toilette la plus proche, ainsi que le parcours pour y accéder. C'est dans cette optique que l'application **WC ASAPP** a été développée puisqu'elle permet de trouver les toilettes les plus proches, rapidement, tout en donnant l'opportunité à l'utilisateur de donner une 'note' quant à l'endroit où il a pu se soulager.

À noter également les panneaux, parfois humoristiques, apposés par certaines communes pour dissuader les auteurs de mictions sauvages.

## ACTEURS ET RESSOURCES IMPLIQUÉS

L'implantation de toilettes publiques – ou tout autre dispositif de prévention des mictions humaines - dans un quartier urbain nécessite au préalable une concertation avec les principaux intéressés à savoir les commerçants et les riverains.

Dans les villes à vocation estudiantine, l'implication d'établissements scolaires et de représentants de cercles étudiants pourrait également être envisagée.

Ajoutons que lors de l'installation de toilettes publiques dans le cœur historique de la Ville, certains services communaux devront également être impliqués dès lors que les lieux pressentis pour accueillir ces toilettes présentent un intérêt patrimonial et touristique.

Rappelons également que l'implantation de toilettes publiques est liée à des contraintes techniques de raccordement à l'eau et à l'électricité. Une telle action mobilisera des moyens humains techniques et logistiques à ne pas sous-estimer.

## AVANTAGES

Comme l'urine occasionne une nuisance décelable par son odeur forte très caractéristique, elle peut engendrer des désagréments, voire des conflits de voisinage auxquels la commune devra tôt ou tard faire face.

Lutter contre les mictions sauvages permet de contribuer à la salubrité de l'espace public et au maintien d'une forme de 'paix sociale'.

Pour les villes à vocation touristique, la prévention de cette nuisance contribue également à la bonne image de la ville auprès des visiteurs.